

Quelques réflexions pertinentes et impertinentes sur le genre en français

(J.C.Anscombe, CNRS-LT2D)

0. Introduction

Les problèmes de genre linguistique (en particulier le féminin) des noms – entre autres des noms d'agent, dans les langues indo-européennes, essentiellement les langues romanes (dont le français et accessoirement l'espagnol).

1. *Les problèmes :*

a) l'absence (très remarquée) de féminin pour certains noms (en particulier ceux dits 'de métier') : *professeur, auteur, témoin, escroc, assassin, etc.*

b) le caractère bizarre de certains féminins forgés de toute pièce, et qu'on essaie d'imposer. Ainsi, parmi les plus courants : *écrivaine, auteure, autrice, professeure* .

c) l'absence notoire de toute réflexion sur le sujet, à commencer par un examen sérieux des données linguistiques, entre autres synchroniques et diachroniques, des régularités, etc.

2. *Remarques*

a) Certaines langues différencient des sous-classes de noms par certains procédés. La différence masculin/féminin en est une. On parle alors de **genre grammatical** ; b) de façon générale, sauf pour certaines sous-classes, le genre n'est pas lisible sur la forme du nom, mais transparaît dans l'usage de l'article. Exemples : français *CoVid, coriandre, svastika* ; espagnol *mano, poeta* ; allemand *Kind* ; c) il existe par ailleurs une distinction de sexe entre les humains et certains animaux : on parle alors de **genre naturel** ; d) Une hypothèse courante veut que la langue décrive le monde. Selon cette hypothèse, le genre grammatical renvoie au genre naturel ; cette hypothèse est assez largement vérifiée dans nos langues, avec cependant des exceptions. Ainsi le générique en français, qui est masculin (genre grammatical) mais asexué (pas de genre naturel) ; mais aussi des choses étranges comme allemand : *das Mädchen, das Weib* ; d) il y a des symbolismes attachés aux mots et aux genres. Par exemple : fr. *ciel/terre*, esp. *cielo/tierra*, cat. *cel/terra*, all. *Himmel/Erde*, rus. *niébo/ziémlja* , gr. *ouranos/gieja*. Avec des surprises : fr. *soleil/lune*, mais all. *Sonne/Mond*.

b) Toutes les langues ne possèdent pas cette distinction, en particulier dans le domaine indo-européen. Dans les langues indo-européennes contemporaines, la répartition du genre ne présente aucune unité: certaines langues possèdent les trois genres linguistiques (ainsi le russe et l'allemand), d'autres deux genres et des survivances plus ou moins abondantes d'un genre neutre (catalan, espagnol, italien), certaines enfin aucune manifestation de genre au niveau des substantifs, les indications de genre ne subsistant plus qu'à l'état de traces (anglais). Remarquons la situation bizarre du français: deux genres linguistiques (Gmasc et Gfem), parfois neutralisés au pluriel dans les articles et les pronoms (*le/la/les, mon/ma/mes*), mais pas toujours (*celui/celle, ceux/celles*), et au singulier et au pluriel dans les cas obliques (*lui/leur*). La proximité génétique de deux langues n'implique nullement une communauté de fonctionnement de la fonction du genre: ainsi l'allemand, pourtant dans le même groupe que l'anglais (les langues germaniques) est – du moins quant à ce qui est du genre – plus proche du russe (groupe des langues slaves). Comme ce dernier, il possède trois genres, alors que l'anglais n'en possède qu'un,

la distinction linguistique masculin/féminin/neutre y étant limitée aux pronoms personnels et aux adjectifs possessifs singuliers de troisième personne.

3. Questions

- (Q₁) Les noms renvoyant à des animés sont-ils toujours classables dans l'une des deux catégories masculin/féminin?
 (Q₂) La morphologie d'un nom indique-t-elle toujours la catégorie de genre?
 (Q₃) L'opposition de genre est-elle isomorphe à l'opposition de sexe?
 (Q₄) Est-il possible, dans certains cas, de prévoir ou non la possibilité d'un féminin ?
 (Q₅) Pourquoi est-ce le masculin qui sert (en général) de générique ?

→ On a tenté d'expliquer les bizarreries de la morphologie du féminin linguistique (le genre grammatical) par une hypothèse sociologique : ces bizarreries reflèteraient l'inégalité homme/femme et la domination masculine. Voici un exemple -tiré d'un article sur le sujet par une féministe notoire – montrant selon elle que la régulation linguistique se fait sur le genre naturel (le sexe, selon l'auteur), et non sur le genre grammatical :

*Le loup se jeta sur le petit Chaperon rouge et **la** mangea.*

En fait, le raisonnement est faux : a) le masculin est ici possible (accord sur le genre grammatical) :

*Le loup se jeta sur le petit Chaperon rouge et **le** mangea.*

qui est un accord sémantique, le français autorisant les deux. Ex : *Une foule, (elle te lynche + ils te lynchent) quelqu'un en moins de deux.* b) Il suffit d'avoir les connaissances linguistiques *Petit Chaperon rouge = masculin + Le petit Chaperon Rouge est une petite fille* (savoir commun) + *petite fille (= féminin)* pour prévoir mécaniquement la possibilité des deux types de reprise pronominale.

→ **Conclusion provisoire**: il convient donc d'être prudent et d'examiner avec attention faits et hypothèses plutôt que d'asséner de façon péremptoire des conclusions plus souvent le fruit du politiquement correct que de l'analyse fondée.

1. Un bref historique de masculin/féminin dans les langues i.e. (en particulier romanes)

- **La vulgate**: les langues romanes comme le catalan, l'espagnol, le français, le portugais, etc. possèdent une distinction de genre consistant en une opposition masculin/féminin.
- **Origine**: le latin possédait trois genres: masculin (*dominus*), féminin (*rosa*) et neutre (*templum*).
- **Evolution**: passage de trois genres à deux, avec des problèmes. a) Une bonne partie du genre neutre latin a été récupéré dans les langues romanes actuelles par le masculin; b) Certains neutres à terminaison en *-a* ont été pris pour des féminins d'où: latin *folia* (neutre pluriel) → français *feuille* (féminin singulier), esp. *hoja* (féminin singulier), cat. *fulla* (féminin sing.) 'feuille d'arbre'; d° pour l'italien *foglia*.
- **Conséquences**: des résultats non nécessairement convergents dans les différentes langues romanes: a) lat. *fagus* (fem.), cat. *faig* (masc.), esp. *haya* (fem.), fr. *hêtre* (masc.), port. *faia* (fem.), it. *faggio* (masc.), etc. b) les noms latins en *-or* comme *calor* sont tous masculins sauf une demi-douzaine, dont *arbor*, *cor* et *marmor*; tous masculins en

espagnol, sauf quatre (*sor, labor, flor, coliflor*); masculins (*dolor, favor, sabor, valor*) ou féminins (*calor, flor, por, sudor*) en catalan; tous féminins en français (*chaleur, douleur, peur, saveur, valeur*, etc.); masculins (*dolore, favore, sapore, valore, calore, fiore, sudore*) en italien. Également: *souris/rat; ratón/rata; barque/navire, barco/nave, automobile/automóvil*, etc. , parmi beaucoup d'autres/

2. Les noms d'animés: un état des lieux

▪ **Constat:** les tribulations des genres masculin et féminin (et éventuellement neutre) depuis le latin – à travers une histoire linguistique ayant suivi les cahots de l'histoire tout court rendent difficile la détermination du genre à partir de la forme du mot. On peut comprendre qu'il en soit ainsi pour des inanimés pour lesquels le genre n'a pas *a priori* de signification particulière. Cette évidence n'en est pas une. En effet, en latin classique, les noms de fleuve comme *Sequana, Garumn, Ana*, étaient masculins car considérés comme représentant des êtres mâles (les tritons et autres êtres mythiques); les noms d'arbre et de pays étaient généralement féminins, parce que considérés comme des êtres femelles (les nymphes): *populus alba, Aegyptus incognita*.

▪ **Le cas du latin:** il n'y a pas de règles générales en latin permettant de déterminer le genre d'un nom, même animé. De telles règles existent pour certaines sous-classes: les noms d'animés en *-or* sont masculins, et renvoient à des individus mâles, à l'exception de *soror* et *uxor*, qui sont féminins et renvoient à des individus femelles. **Ailleurs:** le latin comporte trois genres, traditionnellement dénommés *masculin, féminin* et *neutre*, et cinq déclinaisons substantivales: *rosa, -ae; dominus, -i; templum, -i; consul, -is; manus, -us/cornu, -us; dies, -ei*. Il y a deux déclinaisons adjectivales, dont l'une (*vetus, veteris*) ne distingue pas les genres. La répartition des genres dans ces groupes flexionnels ne donne pas lieu à des règles générales même si, dans le cas des animés, il y ait des tendances.

Note: la 1^{ère} déclinaison (*rosa*) comporte surtout des animés Gfem (*filia* 'fille'), mais aussi des Gmasc (*scriba* 'scribe, greffier', *agricola* 'cultivateur'). La seconde (*dominus*) comprend surtout des noms Gmasc, mais aussi des Gfem (noms de pays - *Aegyptus*) et des Gneutre comme *vulgus* 'foule'. Notons également des Gmasc comme *puer* 'enfant' indéterminés quant au sexe (= 'garçon ou fille', cf. l'espagnol *niño* 'enfant' dans *los niños* ou encore le français *enfant*). La troisième (*civis* 'citoyen') comprend des Gmasc comme *judex* 'juge', des Gfem comme *mater* 'mère' et *soror* 'sœur', des Gneutre (*animal*), mais aussi des indéterminés comme *civis* 'citoyen(ne)', *hostis* 'ennemi(e)' et *parens* 'parent(e)'. La quatrième déclinaison (*manus, -us* 'main/cornu, -us 'corne') comporte des Gmasc (*senatus*), des Gfem (*tribus*) et des Gneutre (*cornu*). Enfin, tous les noms de la cinquième déclinaison (*dies, -ei* 'jour') sont Gfem (*plebs* 'foule') sauf *dies* 'jour' et ses dérivés, qui sont des Gmasc. Signalons quelques incohérences sémantiques: *vulgus* (deuxième déclinaison) 'foule' est Gneutre mais *plebs* (cinquième déclinaison) 'foule, plèbe' est Gfem.

→ **Origine de cet état de choses:** cet état des choses un peu brouillé en latin provient en fait de ce que la tripartition (masculin, féminin, neutre): a) Doit être appliquée à cinq déclinaisons nominales distinctes, alors qu'il n'y a que trois paradigmes adjectivaux distinctifs; b) Provient d'une bipartition (animé, inanimé) en proto-indo-européen. Notre masculin Gmasc vient en fait du genre animé, alors que le féminin Gfem serait issu du neutre pluriel – i.e. d'un inanimé – en passant par une fonction de collectif. Cf. en latin, certaines ressemblances entre le neutre pluriel (*templa, fulgura, cornua*) et le féminin singulier (*rosa*). Nombreuses traces: en latin *hortus* (nominatif sg.) 'jardin', mais *horti* (nominatif plur.) 'parc'; *auxilium* (nominatif sg.) 'secours', *auxilia* (nominatif plur.) 'troupes auxiliaires', etc. En espagnol, *cesta* 'panier' désigne le même objet que *cesto*, mais plus grand. Même chose pour *anillo/anilla* 'anneau' et quelques autres. Cf. également: esp. *álamo/alameda* (tremblaie), *fresno/fresneda* (frênaie), *sauce/salceda* (saulaie); fr.

cerisier/cerisaie, chêne/chênaie, pommier/pommeraiie, etc. De même: *cucharada, palada, carretada, camada, tonelada, etc.*; pour l'espagnol; *cuillerée, charretée, bolée, pincée, cuvée, etc.*, pour le français, *cucchiata, palata, nidiata, tavolata, manciata, etc.* pour l'italien. la tripartition (masculin/féminin/neutre) provient d'une bipartition (animé, inanimé) en proto-indo-européen.

▪ **Réponses à nos questions pour le latin:**

- (R₁) Les noms renvoyant à des animés ne sont pas toujours classables en masculin/féminin: il y a des indéterminés.
- (R₂) La morphologie d'un nom (animé) n'indique pas toujours son genre.
- (R₃) L'opposition de genre n'est que partiellement isomorphe à l'opposition de sexe pour les animés. C'est la plupart du temps le sexe qui détermine le genre, mais le lien avec la morphologie n'est pas évident.
- (R₄) Nous allons en parler maintenant.
- (R₅) Le masculin comme générique est ce qui reste de l'animé indo-européen.

3. L'état des lieux dans les langues romanes actuelles (français/espagnol):

a) Le genre neutre a disparu → opposition masculin/féminin; neutre → récupéré en général par le masculin (latin *templum* 'temple', masculin espagnol *templo*; masculin français *temple*).

b) En français:

- (F₁) Noms d'animés: masculin/féminin, + indéterminés: *enfant, juge, ancêtre, architecte, syndicaliste, etc.*
- (F₂) La morphologie d'un nom (animé) n'indique pas toujours son genre: *une sentinelle, un assassin, un modèle, une personne, une vigie, un escroc, etc.*
- (F₃) Certains noms morphologiquement masculins n'ont pas de féminin: *un témoin/*une témouine, un escroc/*une escrocque, un écrivain/*une écrivaine, un modèle/*une modèle, etc.* Dans d'autres cas, formation d'un féminin: *avocat/avocate, président/présidente, etc.*

→ **la piste diachronique : le cas de *témoin***: *Témoin* provient de *testimonium* 'témoignage', et a gardé ce sens jusqu'au XVI^e s. Traces en français contemporain: *prendre à témoin* 'invoquer le témoignage'/la tournure *témoin, p*, ainsi: "...c'était un grand cuisinier, **témoin** les nombreux plats qui portent son nom...". *Témoin*, qui signifierait non pas 'qui témoigne', mais 'qui porte témoignage'.

c) En espagnol:

- (E₁) Les noms d'animés: masculin/féminin + indéterminés: *niño, hijo, pariente, estudiante, testigo, reo, paciente, cómplice, cantante* (la plupart des noms en –*ante/-ente*, sauf quelques uns), etc.
- (E₂) La morphologie d'un nom (animé) n'indique pas toujours son genre: (*una*) *centinela, (un) recluta, (un) guarda, (un) cura; (una) modelo, (una) soprano, etc.*
- (E₃) Certains noms morphologiquement masculins n'ont pas de féminin: *abogado/abogada, filólogo/filóloga, muchacho/ muchacha, ejecutivo/ejecutiva; versus: testigo/*testiga, modelo/*modela, soprano/*soprana; catedrático/ catedrática, mais químico/?química, matemático /?matemática, físico/?física, etc.*

→ **re-la piste diachronique : le cas de *testigo***: alors que *amigo* s'analyse en *am-igo* (lat. *am-icus*), d'où fém. *amiga*, *testigo* n'est pas une forme en *-igo*. Latin *testificare* en passant par *testivigar*, puis *testiguar*. *Testigo* apparaît d'abord sous la forme *testiguo* (XII^e s.), et il s'agit vraisemblablement d'une dérivation impropre d'une forme verbale, quelque chose comme 'un-je-témoigne'; cf. fr. *un je-sais-tout*. D'où peut-être la répugnance des sujets parlants à fléchir.

→ **Une première conclusion**: Les unités lexicales semblent garder des traces de leur parcours diachronique

4. Les noms d'agent en *-eur/-or* et le féminin

4.1. Thèmes verbaux et thèmes nominaux

- **Thème d'une unité lexicale**: forme à partir de laquelle est dérivée cette unité, en d'autres termes, la *base flexionnelle*: les deux notions de *thème* et de *flexion* sont donc liées. Ainsi, *ferme/fermette/fermier/fermage* ont en commun le thème *ferm-*.
- **Thème verbal/nominal**: celui d'un verbe, resp. un nom.
- **thème de présent**: celui (verbal) du gérondif
- **Thème de supin**: thème nominal correspondant aux *noms d'action* (en français, ce sont essentiellement les noms en *-ion /-ure/-age*).

Exemples: *sauveur/sauveteur; directeur*.

(F) Les noms d'agent en *-eur* sont formés par suffixation sur des thèmes de présent ou des thèmes de supin.

Exemples: *buveur* (thème = *buv-ant*), *donateur* (thème = *donat-ion*), etc.

4.2. La formation du féminin des noms d'agent en *-eur*

N.B. Nous laisserons de côté la formation (rare et non productive) du type *demandeur/demanderesse*.

(FF) Les noms en *-eur* du français forment le féminin en *-euse* si le thème est verbal, et en *-trice* si le thème est nominal.

D'où: *chanteur/chanteuse, travailleur/travailleuse, menteur/menteuse, etc.; constructeur/construtrice, donateur/donatrice, conducteur/conductrice, rédacteur/rédactrice, etc.*

Exemples problématiques: *chasseur/?chasseuse/chasseuse de têtes; sucesseur, et intercesseur; auteur, prédécesseur, professeur, ingénieur, et quelques autres.* b)

4.4. Conclusion

L'ensemble de tout ce que nous avons dit peut se résumer de la façon suivante:

(CD) **L'existence d'une morphologie féminine des noms d'agent en français dépend d'une façon générale de la possibilité ou non d'interpréter la finale du mot comme une marque flexionnelle (un suffixe) ajoutée à un thème. Lorsque cette interprétation n'est pas possible (ce qui peut avoir lieu pour des raisons liées à la diachronie), le féminin est souvent difficile, voire impossible.**

5. Quelques commentaires et hypothèses

5.1. Le cas des emprunts

Le français a emprunté beaucoup (à l'italien entre autres) et emprunte beaucoup (à l'anglais). On remarque que, contrairement à d'autres langues, les mots ne sont pas

vraiment intégrés, et conservent leur orthographe originelle : anglais *football, volleyball, meeting, jokey, junkie* ; espagnol *fútbol, voleibol, mitín, yóquey, yonqui* ; français *football, volleyball, meeting, jokey, junkie*.

Ces emprunts sont majoritairement masculins, et n'ont pas de féminin : on pense à *escroc, brigand, assassin, médecin*, et quelques autres, qui sont des emprunts.

5.2. La solution de l'article

Beaucoup de sujets parlants choisissent d'instinct la solution la plus simple, qui est de féminiser avec l'article, dans les cas où la féminisation par flexion est ressentie comme trop forcée: *la professeur, une ingénieur*, etc.

▪ Quelques précurseurs

a) Fr. *escroc*, emprunté à l'italien *scrocco* 'malfaiteur', vers 1640.

"... il me semble que vous me prenez pour **une escroc** ..." (Mme de Sévigné, *Lettres*, 838).

b) "...Para decirla y responder a lo que se nos pregunta, que digamos algo de esta enfermedad y dolencia. Y plega a Dios no nos suceda lo que al otro médico (que por estar cansado y por vía de entretenimiento lo quiero contar): había ganado **una médico** grande fama de conocer enfermedades porque un día, entrando a hacer la primera visita a un enfermo, halló el aposento lleno de cáscaras de melón y durazno..." (San Juan de la Concepción, *La llaga de amor*, c. 1605, p.148).